

Nantes, le 12 septembre 2016

### Les opposants à l'aéroport du Grand Ouest ont du mal à accepter la démocratie !

Deux associations d'opposants au transfert de l'aéroport de Nantes-Atlantique vers le site de Notre Dame des Landes viennent de déposer un nouveau recours devant le Conseil d'Etat.

Après le choix des élus de toutes sensibilités portant ce projet, après 156 décisions de justice et après une consultation de citoyens qui ont très majoritairement voté en faveur de ce transfert, les opposants s'enferment dans une guérilla juridique qui reste leur seul salut face aux décisions démocratiques et légitimes.

Alors que plus de 55 % des habitants de Loire-Atlantique qui se sont exprimés ont voté pour ce transfert le 26 juin dernier, que 94 % des occupants ont vendu leurs biens à l'amiable, que 100 % des terres ont été acquises légalement par le concessionnaire, ce recours démontre, s'il en était besoin, la stratégie d'obstruction permanente des opposants. Le 18 octobre 2013, le Conseil d'Etat avait en effet rejeté un recours des opposants portant déjà sur la déclaration d'utilité publique du projet.

Pour Bruno Retailleau, Président du Syndicat Mixte Aéroportuaire regroupant les collectivités financeurs et concernées par ce projet : *« ce recours c'est uniquement de la communication, les opposants savent très bien qu'ils n'ont aucun argument sérieux à faire valoir. Ils ont successivement perdu la bataille juridique et la bataille démocratique, après 156 décisions de justice qui leur ont été défavorables et une consultation sans appel en faveur du oui. Ils en sont donc réduits à communiquer pour continuer à exister. Mais la communication n'aura qu'un temps ; bientôt viendra le temps de l'action avec l'évacuation et le début des travaux. »*

**\*Liste des membres du SMA (en gras les financeurs de la plateforme et de la desserte routière) :**

Régions : **Pays de la Loire, Bretagne** / Départements : **Loire Atlantique**, Ile et Vilaine, Morbihan, Mayenne, Maine et Loire / Agglomérations : **Nantes Métropole, CARENE, Cap Atlantique**, Rennes Métropole, Angers Métropole / Communautés de Communes : Loire et Sillon, Erdre et Gesvres, Pays d'Ancenis, Pays de Pontchâteau Saint Gildas des Bois, Région de Blain, de Nozay, Cœur d'Estuaire, Redon, Derval et Castelbriantais.

Contact presse : 06 45 81 91 22/ [presse@sma-grandouest.eu](mailto:presse@sma-grandouest.eu)